

## SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Délibération mise en ligne le 27.09.2022 sur le site internet de la Ville de Libourne

22-09-127

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 13 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

### Absente :

Emmanuelle MERIT

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE pouvoir à Marie-Antoinette DALLAIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

## RESTAURATION

### ADHÉSION AU RÉSEAU DES VILLES "ANTI GASPI"

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'engagement de la collectivité qui, depuis 2015, tend à réduire le gaspillage alimentaire dans ses établissements de restauration scolaire,

Considérant les démarches entreprises pour concrétiser cet objectif :

- proposition d'une variété de menus : standard, alternatif, combiné
- mise en place d'un système dématérialisé d'inscription hebdomadaire pour les repas, avec inscription régulière ou ponctuelle,
- suivi de l'élaboration des menus par une diététicienne,
- pesage des différents types de restes alimentaires non consommés par les enfants pour adapter les menus,
- passage dans les écoles auprès des agents de service et des enfants pour favoriser l'apprentissage au goût,
- mise en place de « Gachi'Pain » sur les écoles primaires, dispositif simple et visuel qui permet de quantifier et récupérer le pain,
- formation des agents de la restauration scolaire sur l'accompagnement des enfants pour réduire le gaspillage alimentaire

Considérant que, sur la quantité journalière de production de repas des repas non consommés, notamment en fonction d'aléas ou de d'un professeur, sortie scolaire non signalée, etc...)

Envoyé en préfecture le 26/09/2022  
Reçu en préfecture le 26/09/2022  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20220919-DELIB\_22\_09\_127-DE

Considérant la volonté de la ville de Libourne de proposer une solution pour faire bénéficier de ces denrées et repas non consommés à ses habitants à un tarif très abordable pour supprimer tout gaspillage alimentaire,

Considérant le partenariat engagé depuis le deuxième trimestre 2022 avec l'application « Too good to go » qui permet aux utilisateurs de réserver les paniers repas restant pour un coût limité (5 euros pour un panier repas de 4 personnes),

Considérant l'initiative de « Too good to go » de réunir les villes engagées autour d'un « Réseau des villes anti gaspi »

Considérant l'intérêt d'adhérer à ce Réseau des Villes Anti-Gaspi, afin de partager avec d'autres collectivités nos différentes expériences dans la lutte contre le gaspillage alimentaire,

Considérant que la participation à ce réseau permettra de continuer à prendre des initiatives en matière de pédagogie et de sensibilisation des enfants et des familles, d'échange et de formation des professionnels, de communication auprès du commerce local et des habitants sur la lutte contre le gaspillage alimentaire,

Considérant la nécessité de formaliser notre engagement par la signature d'une charte d'adhésion au Réseau des Villes Anti-Gaspi,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la charte d'adhésion au Réseau des Villes Anti-Gaspi

- accepte cette charte dans tous ses termes et conditions

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23.09.2022 et de la publication, le 27.09.2022  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

## CHARTRE D'ADHÉSION

Avec l'objectif commun de lutter contre le gaspillage alimentaire, Too Good To Go réunit des villes engagées dans un réseau appelé « **Le Réseau des Villes Anti-Gaspi** » .

Les villes sont le lieu où la majorité des gens vivent, travaillent, consomment, mangent... et gaspillent ; elles génèrent jusqu'à 70 % des déchets alimentaires dans l'Union Européenne. Et ces déchets représentent un défi de taille pour notre société, notre économie et, surtout, notre planète. Les villes sont essentielles pour faire évoluer positivement les systèmes alimentaires et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations unies pour 2030.

Cette Charte présente les différentes actions pouvant être mises en place dans la lutte contre le gaspillage alimentaire par les villes rejoignant le Réseau des Villes Anti-Gaspi.

Nous sommes très heureux d'accueillir la ville de **Libourne** dans notre Réseau de Villes Anti-Gaspi. Le point de départ de cette initiative est la signature de cette charte d'adhésion. Elle réaffirme l'engagement de votre ville et définit les lignes d'action que **Libourne** entreprendra dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'initiative repose sur quatre piliers : **cibler la restauration collective, donner aux écoles les moyens d'agir, inspirer les commerçants locaux et sensibiliser les habitants**. Les villes partenaires s'engagent à mener au moins une action relevant d'un de ces piliers, mais sont encouragées à aller au-delà. Too Good To Go soutiendra les villes dans leurs efforts locaux en assurant une présence en ligne pour le réseau, en promouvant le lancement de l'initiative et, le cas échéant, en offrant un soutien pour la réalisation d'actions sur le terrain.

### **CIBLER LA RESTAURATION COLLECTIVE**

**1** *La restauration collective n'est pas épargnée par les problématiques de gaspillage alimentaire. En effet, ce sont en moyenne chaque année 120g jetés par repas et par convive, et ce, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la chaîne allant de la production à la consommation, en passant par le stockage et la distribution. Il s'agit donc de s'engager à tous les niveaux de cette chaîne ainsi que d'accompagner les actions concrètes par de la sensibilisation aussi bien auprès des convives que des professionnels.*

- Mise en place d'outils de sensibilisation dans les cantines ;
- Co-élaboration d'outils de mesure du gaspillage alimentaire ;
- Mise en place de Too Good To Go en partenariat avec le service de restauration collective
- Réduction du nombre de composantes des menus ;
- Co-élaboration d'une campagne d'affichage destinée aux restaurants collectifs de la ville
- Distribution aux professionnels d'un guide de la cantine sans gaspillage ;

- Co-élaboration d'un guide à destination des convives "manger à la cantine sans gaspiller"
- Mise en place d'actions de sensibilisation à destination des professionnels

## **2** **DONNER AUX ÉCOLES LES MOYENS D'AGIR**

*85% des Français considèrent que la sensibilisation au gaspillage alimentaire des plus jeunes à l'école pourrait permettre une réduction du gaspillage alimentaire dans les foyers et familles. C'est pour répondre à l'attente d'une grande majorité des Français que Too Good To Go a développé des outils pédagogiques en partenariat avec des acteurs associatifs, des experts pédagogiques et des acteurs de la restauration collective.*

- Mise en pratique des outils pédagogiques du programme *Mon École Anti-Gaspi*
- Mise en place d'outils de pesées : tables de tri, gâchimètre...
- Installation d'outils de sensibilisation (affichage, guide ...);
- Organisation d'ateliers recettes anti-gaspi ;
- Organisation de rencontres et échanges avec le personnel de cuisine ;
- Mise en place de concours/défis ;
- Signature d'une Charte d'engagement pour la cantine ;
- Animations péri-scolaires sur le thème de l'anti-gaspi.

## **3** **INSPIRER LES COMMERÇANTS LOCAUX**

*La France a adopté en 2016 la Loi Garot, qui oblige les supermarchés de plus de 400 m2 de mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les petits commerces ne sont pas concernés par ce cadre légal et sont souvent peu informés des différentes solutions permettant de réduire leur casse. Too Good To Go souhaite accompagner les villes engagées dans notre réseau à mettre en place des actions pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire.*

- Élaboration et distribution d'un guide du magasin zéro gaspillage ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation (webinaire, formations ...);
- Interventions anti-gaspi lors d'évènements organisés par les commerçants ;
- Formation d'ambassadeurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Création d'un label local "commerce sans gaspillage" ;
- Prise en charge par la mairie des frais d'inscription à notre solution anti-gaspi ;
- Développement d'outils de mesure du gaspillage à l'échelle des commerces ;

- Élaboration et diffusion d'une campagne de sensibilisation à l'échelle de la ville ...

## 4 **SENSIBILISER LES HABITANTS**

*Plus de 50 % des déchets alimentaires sont produits par les ménages. L'éducation doit permettre de sensibiliser les citoyens et de leur fournir des connaissances et des conseils utiles afin d'éviter le gaspillage à la maison et de consommer de manière durable.*

- Élaboration et diffusion d'une campagne de sensibilisation à l'échelle de la ville ;
- Formation d'ambassadeurs de l'anti-gaspi ;
- Élaboration et distribution de guides anti-gaspillage ;
- Création et diffusion de fiches pratiques (ex : recettes locales et anti-gaspi) ;
- Création et diffusion de contenus digitaux pour les réseaux sociaux ;
- Création et diffusion de contenus digitaux pour les sites de la ville ;
- Mise en place de frigos ou de placards partagés...

En rejoignant le Réseau, **la ville de Libourne** s'engage à mettre en œuvre les actions discutées avec Too Good To Go dès le lancement de l'initiative, au cours des deux années suivantes.

---

**Ville de Libourne**

---

**Too Good To Go**

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_